

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	9
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 29 août 2018 à 18 heures 00



Date de convocation :

21 août 2018

Date d'affichage :

Objet

Pose de prise guirlande;
10 BT 330

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes BOLEA Maryse, ARIES Fabienne, VEYRIES Nadine, NOE Liliane, Mrs MAURETTE Bernard, VALLE Anthony, SALES André, SIBRA Gérard. Absent avec procuration : DELORT Thierry procuration à MAURETTE Bernard. Absent : Mr BRUNA Roger

Secrétaire de séance :

Mme MAURETTE Bernard

Le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune de BARBAZAN concernant la pose de prise guirlande sur la commune - **référence : 10 BT 0330**, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante :

- Pose de 38 prises guirlande sur divers secteurs de la commune.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

TVA (récupérée par le SDEHG)	1 842 €
Part SDEHG	7 488 €
Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	2 369€
Total	11 700 €

Avant de planifier les travaux correspondants, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le projet présenté.
- Décide de couvrir la part restant à la charge de la commune sur ses fonds propres.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 31 août 2018.

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 30 août 2018

Le Maire



[Handwritten signature]